

Accord de débit préautorisé

Formulaire mis à jour le 28 novembre 2012



1117, rue Ste-Catherine Ouest, bur. 806
Montréal (Québec) H3B 1H9
Tél. 514 842-4545

S'agit-il : d'une première demande

d'un avis de changement d'établissement bancaire
(dans lequel cas votre avis doit nous parvenir au plus tard avant le deuxième (2^e) jour du mois, pour un effet à la date du prélèvement suivant)

Nom _____ Prénom _____ # Abonné _____

Nom de l'institution financière où est détenu le compte _____

N° de l'institution _____ N° de transit _____ N° de compte (avec chiffre vérificateur) _____

Je, soussigné(e), autorise, par la présente, *Communauto* ou son représentant à effectuer des débits préautorisés dans mon compte à l'institution financière désignée ci-dessus, à la fréquence suivante :

hebdomadaire aux deux semaines bimensuelle mensuelle

Chaque montant correspondra :

à un montant variable, lequel me sera communiqué par *Communauto*, par écrit, au moins 10 jours avant la date d'échéance.

au montant du paiement mensuel autorisé selon les conditions indiquées dans mon Contrat d'abonnement combiné aux Titres de transport et au service de voitures libre-service de *Communauto*.

Le tout constituant un débit préautorisé personnel/particulier d'entreprise

Renonciation :

Je renonce à recevoir l'avis écrit de 10 jours mentionné ci-dessus.

J'accuse réception d'une copie de cet Accord et je renonce à toute autre confirmation avant le premier paiement.

Changement ou annulation :

J'informerai *Communauto* de tout changement aux présentes au plus tard le deuxième (2^e) jour du mois, pour un effet à la date du prélèvement suivant. Je peux révoquer mon autorisation à tout moment, sur signification d'un préavis que je ferai parvenir à *Communauto* au plus tard le quatrième (4^e) jour du mois précédant le début du mois de résiliation au Contrat. Pour obtenir un spécimen de formulaire d'annulation ou pour plus d'information sur mon droit d'annuler un Accord de débit préautorisé, je peux communiquer avec mon institution financière ou consulter le site de l'Association canadienne des paiements à l'adresse www.cdnpay.ca. Je dégage l'institution financière de toute responsabilité si la révocation n'était pas respectée, à moins qu'il ne s'agisse d'une négligence grave de sa part.

Je conviens que l'institution financière où j'ai mon compte n'est pas tenue de vérifier que le paiement est prélevé conformément à mon autorisation. J'atteste, de plus, que toutes les personnes dont les signatures sont nécessaires pour le fonctionnement du compte identifié ci-dessus ont signé la présente autorisation.

Je reconnais que le fait de remettre la présente autorisation à *Communauto* équivaut à la remettre à l'institution financière indiquée ci-dessus.

REMBOURSEMENT

J'ai certains droits de recours si un débit n'est pas conforme au présent Accord. Par exemple, j'ai le droit de recevoir le remboursement de tout débit préautorisé qui n'est pas autorisé ou qui n'est pas compatible avec le présent Accord de débit préautorisé. Pour obtenir plus d'information sur mes droits de recours, je peux communiquer avec mon institution financière ou visiter www.cdnpay.ca.

L'institution financière me remboursera, au nom de *Communauto*, les montants retirés par erreur dans les 90 jours civils du retrait pour un débit préautorisé personnel, et dans les 10 jours ouvrables du retrait pour un débit préautorisé d'entreprise, dans la mesure où le remboursement est demandé pour une raison admissible.

Je comprends que je devrai faire une demande à cet effet à mon institution financière selon la procédure qu'elle me fournira.

Enfin, je reconnais qu'une demande de remboursement produite après les délais indiqués précédemment devra être réglée entre *Communauto* et moi, sans responsabilité ni engagement de la part de l'institution financière.

CONSETEMENT À LA COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS

Je consens à ce que les renseignements contenus dans ma demande d'adhésion au débit préautorisé soient communiqués à l'institution financière, dans la mesure où cette communication de renseignements est directement reliée et nécessaire à la bonne mise en œuvre des règles applicables en matière de débits préautorisés.

IMPORTANT : Joindre un chèque personnel portant la mention « ANNULÉ » pour éviter toute erreur de transcription.

Si vous changez de compte ou d'institution financière, veuillez en aviser *Communauto*.

SIGNATURE DE L'ABONNÉ

SIGNATURE DU CODÉTENTEUR DANS LE CAS OÙ LE COMPTE BANCAIRE
REQUIERT 2 SIGNATURES

En plus de la signature du codétenteur, joindre à la présente
une photocopie d'une pièce d'identité portant la signature du codétenteur
(permis de conduire, carte d'assurance-maladie ou autre)

DATE : _____

DATE : _____

Date du premier prélèvement : _____ 20 _____

Les paiements devant être effectués à l'avance, inscrire le 7 du mois
correspondant au mois de l'entrée en vigueur de l'Offre.